



Signes conventionnels

Complément à la topographie - Point	Infrastructures - Ligne
Bâtiment	Voie d'accès
Bâtiment en construction	Ligne de transport d'énergie
Bâtiment en ruine	Autres
Maison mobile	Coûtes de niveau - Ligne
Centre de ski alpin	Coûtes matriçables
Campement de camping	Coûtes intermédiaires
Hydrobase	Coûtes - Ligne de cadastre
Mise à l'eau recent	Coûtes - Ligne de rang
Éclairage à bois	Coûtes - Ligne de lot
Écluse	Coûtes - Ligne de complément
Habitillage - Point	Tré des coordonnées MTM
Point	Hydrographie - Surface
Hydrographie - Ligne	Réseau hydrographique
Réseau hydrographique	Coûtes au Réseau hydrographique
Réseau routier - Ligne	Autres
Réseau routier	Coûtes au Réseau routier
Réseau routier	Autres
Autosoulevé	Coûtes au Réseau routier

Légende des possibilités agricoles des sols

CLASSES
 La présente méthode de classement groupe les sols minéraux en sept classes d'après les renseignements contenus dans les relevés pédologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, ceux des classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucune de ces productions.

Le classement repose sur les postulats suivants:
 Le travail du sol et les récoltes se font à l'aide de la machinerie moderne.
 Le terrain qui nécessite des améliorations (y compris le drainage) que l'exploitant peut exécuter lui-même, est classé selon les limitations ou les risques que son utilisation pourrait entraîner après ces améliorations.
 Le terrain qui nécessite des améliorations dépassant les capacités de l'exploitant lui-même est classé d'après les limitations actuelles.
 On ne tient pas compte de la distance des marchés, de la qualité des routes, de l'emploi ou de l'étendue des exploitations, du mode de fertilité, des systèmes de culture, de l'habileté ou des ressources des exploitants, ni des dommages que des tempêtes pourraient causer aux récoltes.
 Le classement ne tient pas compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, l'établissement de vergers, la culture de petits fruits et de plantes d'ornement, la récréation et la faune.
 Les classes sont fondées sur l'intensité plutôt que sur le genre des limitations imposées dans l'utilisation des sols pour des fins agricoles.
 Chaque classe comprend plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES.
 Ces sols sont profonds, bien ou imparfaitement drainés, ils retiennent bien l'eau et l'azote naturel, ils sont bien pourvus d'éléments nutritifs. Le travail de culture et d'entretien est facile. Une bonne gestion permet d'obtenir une productivité élevée et modernisée élevée pour un coût modéré de grande culture.

CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS OU UN RESTREINTEMENT QU'ILS PEUVENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.
 Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau; leurs limitations sont modérées. Les travaux y exécutés avec un minimum de difficulté. Une bonne gestion y assure une productivité variant de modérément élevée à élevée pour un coût modérément grand de culture.

CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉES GRAVES OU UN RESTREINTEMENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.
 Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps de facilité d'entretien des travaux de préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité possible et modérément élevée pour un coût grand de culture.

CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS OU UN RESTREINTEMENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSANT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.
 Les limitations dans cette classe se font émettre rarement une ou plusieurs des pratiques suivantes: temps et facilité d'entretien des travaux de préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Les sols sont peu ou pas utilisables pour un coût raisonnablement élevé de culture, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour une culture spécialement adaptée.

CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENTENT QU'À LA PRODUCTION DE PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES, MAIS SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.
 Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production continue de plantes annuelles de grande culture. Ils peuvent produire des plantes fourragères vivaces, soit indigènes, soit cultivées, et ils peuvent être améliorés par l'emploi des méthodes appropriées. Les pratiques d'amélioration peuvent comprendre le drainage, l'ensemencement, les façons culturales, l'ensemencement, la fertilisation, ou l'ensemencement de cultures.

CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES, INAPTES À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES, MAIS SUSCEPTIBLES D'AMÉLIORATION.
 Ces sols sont soumis aux mêmes limitations que les sols de la classe 5, mais leurs limitations sont tellement graves qu'ils ne sont pas adaptés à l'élevage à l'aide des méthodes agricoles, soit indigènes, soit cultivées, et ils ne peuvent pas être améliorés par l'emploi des méthodes appropriées. Les pratiques d'amélioration peuvent comprendre le drainage, l'ensemencement, les façons culturales, l'ensemencement, la fertilisation, ou l'ensemencement de cultures.

CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES.
 Cette classe comprend aussi les rivières de roc nu, toute autre superficie dépourvue de sol et les sols d'un trop petit pour figurer sur les cartes.

SOLS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)

SOLS-CLASSES
 À l'exception de la classe 1, les classes sont subdivisées en sous-classes d'après des limitations reconnues. Ces sous-classes sont les suivantes:

- C: Climat désavantageux - La période limitative est soit la basse température, soit la faible précipitation ou la mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.
- D: Mauvaise structure, perméabilité restreinte, ou les deux à la fois - Les sols sont difficiles à travailler, ils absorbent l'eau lentement, ou la profondeur de la couche d'entretien est limitée.
- E: Dommages par l'érosion - Les dommages causés antérieurement par l'érosion limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- F: Fertilité - Faible fertilité due au manque d'éléments nutritifs assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, à la faible capacité d'échange, de forces traces en carbonate de calcium ou la présence de composés toxiques.
- I: Inondation - Les crues des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation du terrain pour l'agriculture.
- M: Humidité - La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par des caractéristiques des matériaux du sol, limite la croissance des plantes cultivées. On ne peut confondre avec la sécheresse due au climat.
- N: Salinité - La présence de sels solubles limite la croissance des plantes cultivées.
- P: Pierres - Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.
- R: Sol mince sur roche consolidée - La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.
- S: Limitations du sol - Présence de deux des sous-classes D, F, M et N ou davantage.
- T: Relief défavorable - La déclivité ou le modèle du terrain limite l'utilisation pour l'agriculture.
- W: Excès d'humidité - L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eau provenant de causes autres que l'inondation, soit mauvais drainage, plan d'eau élevé, irrigation et ruissellement dans processus érosifs avoisinants.
- X: Limitations peu graves mais cumulatives - Sols classés d'après des limitations modérées, causées par l'effet cumulé de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour modifier le classement. Ces sous-classes comprennent toujours soit le C ou l'aggrégé à la classe immédiatement inférieure à la meilleure classe dans sous-région climatique.

SYMBOLLES
 Les gros chiffres indiquent les classes de possibilités.
 Les petits chiffres placés à la droite d'un numéro de classe indiquent la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un total de 10.
 Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes. C'est-à-dire les limitations.

EXEMPLES:
 4 T P Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la perméabilité.
 2 4 P Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la perméabilité. Une et l'autre occupent la moitié dans les proportions de 1/2.

N.B. La lettre utilisée pour toute superficie est déterminée par le premier chiffre du symbole. Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.



Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole

Édition :
 Cartographie, IRDA
 2700 rue Émile
 Québec, P.Q.
 G1P 3W5
 Tél. : 418-643-2380
 www.irda.qc.ca

Topographie : Service de la cartographie,
 Ministère des Ressources Naturelles du Québec.
 Possibilités d'utilisation agricole:
 Documents originaux : Inventaire des Terres du Canada, ARDA, 1-50 000, 1969
 Acquisition sous forme numérique : Département de la cartographie, IRDA.
 Cette carte a été réalisée à l'aide du logiciel GIBMA (Gestion Intégrée des Ressources en Milieu Agricole) développé par la Direction des Ressources Informatiques du MAPAQ.



Échelle : 1:20000
 Feuillet
 31M6201